



RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ  
DES ARCHIVES DE  
LA CAVE COOPERATIVE  
LES VIGNERONS LIBRES DE  
MARAUSSAN

**MISSION ARCHIVES CDG 34**

254, rue Michel Teule 34184 Montpellier Cedex 4

☎ 04 67 67 37 50 / Fax 04 67 52 43 82

site internet : <http://www.cdg34.fr> / courriel : [missionarchives@cdg34.fr](mailto:missionarchives@cdg34.fr)



RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ  
DES ARCHIVES DE  
LA CAVE COOPERATIVE  
LES VIGNERONS LIBRES DE  
MARAUSSAN

[septembre 2012]

Par

**Anne Bouchy, assistant territorial de conservation du patrimoine**

Sous la direction de

**Vivienne MIGUET, Conservateur général du patrimoine,  
Directeur des Archives départementales de l'Hérault**

## SOMMAIRE

	PAGE
SOMMAIRE .....	1
INTRODUCTION .....	3
PRESENTATION DU FONDS .....	7
PLAN DE CLASSEMENT .....	9
VERSEMENTS.....	10
INDEX .....	17
TABLE DES MATIERES.....	19



## INTRODUCTION

Créée en 1901 à Maraussan, alors que la liberté d'association en France vient d'être établie, la coopérative Les Vignerons Libres est la première coopération vinicole de vente en France. Elle est rendue célèbre grâce à la visite de Jean Jaurès dès 1905 mais plus encore, la coopérative Les Vignerons Libres témoigne des événements économiques, sociaux et politiques du XX<sup>ème</sup> siècle tant au niveau national que local.

Au siècle précédent, les terres maraussanaises appartenaient principalement à quatre familles dont les domaines étaient travaillés par des ouvriers. Maraussan est alors une commune de 917 habitants connue pour la finesse de son muscat. Mais, vers 1840-1850, le phylloxéra entraîne la disparition des cépages nobles, et des plants américains de moindre goût, mais plus productifs, sont introduits pour faire face aux besoins du marché. De leurs côtés, les exigences salariales accrues des ouvriers poussent les grands propriétaires à diviser et vendre leurs terres au profit d'investissements dans les grandes compagnies ferroviaires émergentes.

Profitant de ce contexte économique favorable au prolétariat, les ouvriers ont alors eu la possibilité d'accéder à la propriété et d'exploiter pour eux-mêmes les parcelles ainsi créées. 128 d'entre eux se regroupent en 1901 et donnent naissance à la coopérative Les Vignerons Libres dans l'objectif de constituer un réseau de vente indépendant.

Ils signent leur premier gros engagement avec un négociant de Bercy qui les introduit dans les coopératives de consommation parisiennes. Le réseau est ensuite étoffé en province. Dans un premier temps, un magasin pour entreposer le vin des coopérateurs est loué. Puis, devant l'accroissement constant du nombre d'adhérents, il est décidé de construire un bâtiment à la mesure des débouchés commerciaux que la coopération promet.

De 1904 à 1905, les ventes sont passées de 2 208 à 3 678 hectolitres. La cave est inaugurée le 22 août 1905. Elle possède une capacité de stockage de 15 000 hl et permet de vinifier 5 000 hl par an. Le rôle de la vinification en coopérative intervient pour réguler et garantir une production homogène de qualité. La conjoncture penche alors surtout vers des vins de grande consommation. Cependant, les grandes manifestations agricoles de l'année 1907, en réaction à une crise de surproduction et à des chutes de prix, ont marqué le système.

Quoi qu'il en soit, la coopérative parviendra dans les années qui suivront à s'orienter vers une clientèle plus bourgeoise et à produire, en plus de la vente en vrac, un vin sélectionné mis en bouteilles de sa propre marque. Parallèlement le développement du réseau ferroviaire a soutenu son activité, si bien qu'en 1909 les vigneron libes possédaient 32 entrepôts sur toute la France. Malgré tout, l'ouverture de la distillerie en 1920 est un échec, elle ferme ses portes en 1941 et est remplacée par un chai de vinification. Les agrandissements successifs de la cave dans les années 1950 puis 1970 consistant à augmenter sa capacité de stockage et à moderniser ses équipements marquent les dernières évolutions historiques de la coopération des Vignerons Libres.

Le sillon tracé par la coopérative vinicole Les Vignerons Libres a permis au mouvement coopératif de se développer à l'échelle nationale. De même, le fonctionnement des coopératives s'est normalisé autour de statuts et de règlements intérieurs déjà expérimentés par Les Vignerons Libres. Portées par la Fédération des Caves, créée en 1905, 79 caves coopératives voient le jour dans les quinze années suivant la fondation des maraussanais, dont 27 en Languedoc-Roussillon, puis 750 entre 1920 et 1939 pour 350 en Languedoc-Roussillon. Issue de la fusion des fédérations départementales, s'en suit la naissance en 1932 de la Confédération Nationale des Coopératives Viticoles de France. Par ailleurs, on constate à Maraussan un engouement pour le système coopératif. Au cours de l'année de création de la Cave, il y a d'autres structures coopératives qui voient le jour : le Syndicat agricole, la Caisse de Crédit Mutuel et l'Union Maraussanaise ; puis la Ruche Prolétarienne en 1906.

En outre, la politique promue par Les Vignerons Libres, visant à améliorer la production, les cépages et à promouvoir le vin -et par là même la condition économique et sociale des viticulteurs- porte ses fruits et se poursuit avec la création en 1973 de l'union des caves coopératives du Haut-Languedoc. Le Centre d'Expansion et de PROMotion des vins du Haut Biterrois (CEPRO) est alors formé à l'initiative des caves coopératives de Cazouls-Les-Béziers et Maureilhan. Les caves de Maraussan, Capestang, Lespignan, Montady, Nissan et Poilhes rejoignent le groupe fondateur à la fin des années 70. En 1976, il est reconnu comme groupement de producteur. C'est au cours de l'exercice 1992-1993 que l'entité Les Vignerons Libres cesse d'exister au profit de la fusion de l'ensemble des caves du CEPRO. La nouvelle structure prend la dénomination « Les Vignerons du pays d'Ensérune ». Elle devient de fait la plus importante cave coopérative de France du point de vue du volume de sa production.

L'activité de la cave de Maraussan au sein de cet ensemble s'arrête définitivement en 2003.

Né d'une influence communiste et soutenu par le socialisme émergeant en France, le principe de la coopération traduit avant tout, à une époque où les crises économiques et sociales se succèdent notamment dans le milieu viticole, un esprit nouveau en plein essor, une volonté communautaire pour un projet économique et humaniste.

Il s'agit là d'une forme d'organisation collective qui, juridiquement parlant, se définit comme une société privée dont le capital est détenu par ses propres salariés, ses clients ou ses consommateurs qui en élisent les dirigeants et où les prises de décisions reposent sur le principe démocratique « une personne = une voix ». Les Vignerons Libres de Maraussan, au travers de l'unification de petits propriétaires paysans, avaient ainsi adopté comme devise « TOUS POUR CHACUN, CHACUN POUR TOUS ».

Enfin, le contexte historique de la création de la coopérative vinicole de Maraussan confère à l'édifice un rôle emblématique. Il est la première coopérative vinicole protégé au titre des Monuments Historiques en Languedoc. La construction même et ses extensions sont caractéristiques des évolutions architecturales industrielles et techniques en terme de vinification.

Aujourd'hui, l'association de la cave coopérative de Maraussan s'applique à préserver et faire revivre ces coutumes en mettant en valeur le patrimoine qu'elle représente.





## **PRESENTATION DU FONDS**

### **I. Historique**

Les archives de la coopérative ont d'abord été triées et classées par les services des Archives départementales de l'Hérault en 2008 et un inventaire succinct a alors été rédigé. Faute de moyens, le fonds a été conservé dans les locaux de la cave de Maraussan laissée en l'état après la cessation de son activité commerciale.

Compte tenu de la richesse patrimoniale de ce fonds et de la volonté de le préserver durablement dans de bonnes conditions, la commune de Maraussan, sur demande de l'association et suivant la signature d'une convention de dépôt d'archives privées, a fait appel à la MISSION ARCHIVES CDG 34 en 2011. Le fonds a alors été transporté dans la nouvelle salle d'archives de la mairie. L'intervention de la MISSION ARCHIVES CDG 34 a consisté à réintégrer au fonds initial des registres supplémentaires, à reconditionner les archives avec du matériel adapté ainsi qu'à la rédaction d'un inventaire normalisé.

### **II. Description**

Le fonds classé de la coopérative Les Vignerons Libres, malgré les lacunes constatées, couvre principalement la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle jusqu'aux années 1990. Il demeure suffisamment significatif pour donner lieu à une étude historique de la coopérative et du système coopératif en général.

En outre, une partie du fonds, plus récente, reste encore à classer dont une importante collection de documents iconographiques.

Le présent instrument de recherche s'organise en suivant le premier cadre de classement qui a spécialement été établi par l'archiviste en 2008. Parce que plus adaptable, le choix s'est porté sur l'utilisation du cadre de classement continu en W, institué par la circulaire AD 83-1 du 8 mars 1983. Organisées en versement, les archives sont traitées par domaines d'action qui répondent aux fonctions particulières d'une telle structure.

### **III. Métrage et communicabilité**

Ce fonds occupe actuellement 3,90 ml.

L'accès aux archives ainsi que leur consultation ont lieu suivant les mêmes conditions que pour les archives communales.

Suivant le contrat de dépôt établi entre la commune et l'association, la communicabilité des archives de la cave coopérative, bien qu'il s'agisse d'un fonds privé, est soumise aux textes en vigueur applicables aux archives publiques. La loi n°2008-696 du 15 juillet 2008 a introduit le principe de la libre communicabilité. Cependant, certains documents qui comportent des intérêts ou des secrets protégés ne deviennent communicables que passés certains délais qui s'échelonnent entre 25 et 120 ans selon la nature de ces intérêts. La date de communicabilité est alors indiquée sous l'article. Bien que le principe d'ouverture inspiré par la loi ait été le plus souvent appliqué, il peut arriver qu'un ou plusieurs documents rendent un dossier incommunicable. La communication peut dans ce cas être permise après occultation du ou des documents en cause. A l'inverse, il peut arriver que la consultation d'un document librement communicable nécessite de cacher certains éléments confidentiels, comme par exemple ceux relatifs à la vie privée. Il revient donc aux agents de la collectivité d'appliquer ces restrictions avec discernement.

Par ailleurs, l'état de conservation de certains documents peut justifier leur incommunicabilité dans l'attente d'une restauration.

La reproduction de documents est autorisée, sous réserve d'un accord écrit du déposant en cas d'exploitation à des fins commerciales.

## PLAN DE CLASSEMENT

### Versements

<b>1 W.</b> ACTES DE SOCIETE.....	(1W1-3)
<b>2 W.</b> CORRESPONDANCES.....	(2W1-8)
<b>3 W.</b> COMPTABILITE .....	(3W1-28)
<b>4 W.</b> BATIMENTS .....	(4W1-2)
<b>5 W.</b> EXPLOITATION .....	(5W1-16)



### **1W- Actes de société**

1W1	Statuts, rapports annuels, documentation.	1906-1912
1W2	Assemblées générales : 3 registres. [lacune entre 1936 et 1960]	1906-1995
1W3	Conseil d'administration : 8 registres. [lacune entre 1934 et 1972]	1907-1991

### **2W- Correspondances**

2W1	Correspondance passive générale.	1940-1947
2W2	Correspondance passive générale.	1948-1950
2W3	Correspondance passive reçue de la Fédération des caves coopératives de l'Hérault.	1945-1950
2W4	Correspondance passive reçue de la Fédération des caves coopératives de l'Hérault.	1951-1954
2W5	Correspondance passive avec l'Institut Coopératif du vin.	1946-1986
2W6	Correspondance passive avec l'Union Régionale des coopératives agricoles du Midi.	1951-1968
2W7	Correspondance passive pour les achats.	1960-1972
2W8	Correspondance active.	1940-1946

### **3W- Comptabilité**

#### **Comptabilité générale**

3W1	Grand livre des coopérateurs : 1 registre.	1931-1936
3W2	Grand livre des coopérateurs : 1 registre.	1936-1939
3W3	Grand livre des comptes généraux : 1 registre.	1924-1939
3W4	Grand livre des comptes généraux : 1 registre.	1979-1988
3W5	Grand livre des parts souscrites par les coopérateurs : 1 registre.	1920-1947
3W6	Journal général : 2 registres.	1936-1944
3W7	Journal général : 5 registres.	1944-1989

#### **Comptabilité annexe**

3W8	Livres d'inventaire : 4 registres.	1944-1989
3W9	Comptabilité des entrées et des sorties : 1 registre.	1919-1925
3W10	Comptabilité des entrées et des sorties : 3 registres.	1937-1960
3W11	Comptabilité des entrées et des sorties : 1 registre.	1960-1968
3W12	Comptabilité des entrées et des sorties : 1 registre.	1968-1974
3W13	Comptabilité des entrées et des sorties : 3 registres.	1974-1983

3W14	Livre de caisse : 3 registres.	1933-1945
3W15	Livre de caisse : 4 registres.	1945-1991
3W16	Livre de banque : 4 registres.	1949-1976
3W17	Livre de banque : 4 registres.	1976-1991
3W18	Comptabilité des dépouillements et des retenues diverses : 4 registres.	1949-1969
3W19	Comptabilité des représentants : 1 registre.	1905-1937
3W20	Paye du personnel : 2 registres.	1905-1952
3W21	Paye du personnel : 1 cahier.	1991-1993
	<i>Communicable en 2044</i>	
3W22	Enregistrement des chèques postaux : 2 registres.	1953-1991
3W23	Enregistrement des chèques émis à l'ordre des coopérateurs : 4 registres.	1949-1966
3W24	Fichier des acheteurs.	1949-1962
3W25	Livres des ventes et des achats : 4 cahiers.	1968-1991
3W26	Factures et pièces comptables.	1939-1944
3W27	Factures et pièces comptables.	1944-1948
3W28	Impositions.	1942-1948

#### **4W- Bâtiments**

4W1	Construction de la cave, agrandissement, aménagements et cinquantenaire.	1905-1953
4W2	Plans des travaux et photographies	[1905-1960]

#### **5W- Exploitation**

5W1	Comptes clients et coopérateurs.	1940-1942
5W2	Comptes clients et coopérateurs.	1942-1945
5W3	Comptes clients et coopérateurs.	1945-1948
5W4	Comptes clients et coopérateurs.	1948-1951
5W5	Comptes clients et coopérateurs.	1951-1956
5W6	Comptes clients et coopérateurs.	1967-1991
5W7	Déclarations de récoltes.	1950-1965
5W8	Vinification : 14 registres.	1925-1938
5W9	Vinification : 6 registres.	1939-1944
5W10	Vinification : 8 registres.	1945-1952
5W11	Vinification : listes nominatives, déclaration de distillation (1954), 1 registre (1966-1968).	1954-1969



5W12	Vinification : 2 registres.	1970-1987
5W13	Décompte de la consommation familiale et des sorties de commerce : 6 registres.	1944-1952
5W14	Décompte de la consommation familiale et des sorties de commerce : 3 registres.	1974-1987
5W15	Distinction Médaille d'argent à la foire de Montpellier.	1955
5W16	Institut des vins de consommation courante : contrats de stockage.	1960-1983



## INDEX

### ADMINISTRATION

1W 1 à 3 - 2W 1 à 8

### BATIMENT INDUSTRIEL

4W 1 à 2

### COMMERCANT

3W 19

### COMMERCE

3W 24 à 25 - 5W 13 à 14

### COMPTABILITE D'ENTREPRISE

3W 1 à 19 - 3W 22 à 27

### CONSOMMATION

5W 13 à 14

### COOPERATEUR

3W1 à 2, 3W 5, 3W 23, 5W 1 à 6

### DISTINCTION HONORIFIQUE

5W 15

### Fédération des caves coopératives de l'Hérault

2W 3 à 4

### FISCALITE

3W 28

### Institut Coopératif du vin

2W 5

### PERSONNEL

3W 20 à 21

### REMUNERATION

3W 20 à 21

### Union Régionale des coopératives agricoles du Midi

2W 6

### VITICULTURE

5W 7 à 12



## TABLE DES MATIERES

	PAGE
SOMMAIRE .....	1
INTRODUCTION .....	3
PRESENTATION DU FONDS .....	7
PLAN DE CLASSEMENT .....	9
VERSEMENTS .....	10
1 W. ACTES DE SOCIETE.....	10
2 W. CORRESPONDANCES.....	10
3 W. COMPTABILITE .....	12
4 W. BATIMENTS .....	14
5 W. EXPLOITATION .....	14
INDEX .....	17
TABLE DES MATIERES.....	19